



COVID-19

EST-CE QUE JE PEUX ÊTRE INFECTÉ

PAR DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

OU DOMESTIQUES ?



COVID-19

EST-CE QUE JE PEUX ÊTRE INFECTÉ PAR DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE OU DOMESTIQUES ?

Il n'existe aucune preuve que les animaux de compagnie et d'élevage jouent un rôle dans la propagation du virus à l'origine de cette maladie.

Depuis son émergence en décembre 2019 en Chine, les connaissances acquises sur le coronavirus SARS CoV-2, responsable de la maladie Covid-19, montrent que la voie principale de transmission du virus est interhumaine, par contact entre les personnes ou à travers l'inhalation de gouttelettes infectieuses émises par les patients lors d'éternuements ou de toux.

RÔLE POTENTIEL DES ANIMAUX DANS LA TRANSMISSION DU VIRUS.

Concernant une éventuelle transmission du virus par des animaux d'élevage et des animaux domestiques, les conclusions du groupe d'experts indiquent que par sa structure génétique, le virus SARS-CoV-2 semble effectivement avoir pour source initiale un animal. Il provient probablement d'une espèce de chauve-souris avec ou sans intervention d'un hôte intermédiaire. Cependant, **le passage du SARS-CoV-2 de l'être humain vers une autre espèce animale semble actuellement peu probable.**

Les experts soulignent qu'aucun virus appartenant au sous-groupe du SARS-CoV-2 n'a été détecté

chez les animaux de rente et de compagnie et qu'il n'existe pas de lien génétique direct entre le SARS-CoV-2 et les souches de Betacoronavirus isolées chez les animaux domestiques.

Une contamination passive n'est pas à exclure, notamment du fait de la survie possible du virus sur une muqueuse humide sans nécessairement s'y répliquer. Au vu de ces éléments, les experts soulignent la nécessité d'investiguer de façon plus approfondie ce cas en réalisant des analyses supplémentaires, et de poursuivre la communication des résultats au fur et à mesure de leur réalisation.

INFOS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toute question supplémentaire et pour les mesures pratiques à mettre en place pour lutter contre la propagation du virus, veuillez consulter le site du SPF Santé Publique:

<https://www.info-coronavirus.be/fr/>

Sources

ANSES 2020 - COVID-19 : [pas de transmission par les animaux d'élevage et les animaux domestiques](#) - 11/03/2020

ANSES 2020 - [Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à une demande urgente sur certains risques liés au COVID-19](#) - 09/03/2020

SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement - <https://www.info-coronavirus.be/fr/>



COVID-19

EST-CE QUE JE PEUX ÊTRE

INFECTÉ PAR MON ALIMENTATION ?





COVID-19

EST-CE QUE JE PEUX ÊTRE INFECTÉ PAR MON ALIMENTATION ?

Toutes les institutions de Santé publique et animale sont d'accord sur le fait que les aliments (viande, lait, œufs) ne présentent pas de risque direct de contamination pour le Covid-19. Une éventuelle transmission du virus par un aliment ne peut exister que si l'aliment a été manipulé par une personne infectée par le Covid-19, par exemple lors de la préparation d'un repas. Les aliments tant d'origine animale que d'origine végétale sont concernés.

L'AFSCA a émis une série de recommandations pour les entreprises de transformation mais qui sont aussi valables pour les particuliers

RECOMMANDATIONS :

01. NE PAS PRÉPARER DES ALIMENTS LORSQU'ON EST MALADE. EVITER LES CONTACTS ENTRE LES MAINS ET LE VISAGE DURANT LA PRÉPARATION DES ALIMENTS
02. SE LAVER LES MAINS À L'EAU CHAUDE ET AU SAVON ENTRE CHAQUE MANIPULATION DURANT AU MOINS 30 SECONDES
03. LAVER ABONDAMMENT À L'EAU CHAUDE ET AU SAVON LES SURFACES AYANT SERVI À LA PRÉPARATION DES ALIMENTS, SURTOUT CELLE DES VIANDES CRUES
04. CUIRE SUFFISAMMENT EN SURFACE TOUTE VIANDE CRUE (70°C À CŒUR DURANT AU MOINS 2 MINUTES POUR LES VIANDES TRANSFORMÉES)
05. PRÉPARER LES ALIMENTS SÉPARÉMENT, SURTOUT LORSQU'ON MANIPULE DES VIANDES CRUES.

Sources

AFSCA : Recommandations relatives au Covid-19 adressées aux entreprises de la transformation alimentaire – 19/03/2020 - <http://www.afsca.be/professionnels/publications/communications/coronavirus.asp>

ANSES - COVID-19 : pas de transmission par les animaux d'élevage et les animaux domestiques – 11/03/2020 - <https://www.anses.fr/fr/content/covid-19-pas-de-transmission-par-les-animaux-d%E2%80%99%C3%A9levage-et-les-animaux-de-compagnie-0>